

Groupe National de Référence (GNR-Mali)

Compte rendu de la réunion de lancement des activités du GNR-Mali du projet 7UP4

Le jeudi 30/10/2008 s'est tenue dans la salle de conférence des Professeurs de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'université de Bamako, la première réunion des membres du Groupe National de Référence (GNR-Mali) du projet 7up4 CUTS pour le lancement officiel des activités dudit projet de recherche.

Cette réunion a été présidée par Monsieur Abinou TEME, Secrétaire Principal de la FLASH, représentant le doyen qui n'a pas pu prendre part à la réunion. La réunion avait pour ordre du jour lancement officiel du projet 7Up4 CUTS par la mise en place du GNR.

Une quinzaine de participants venant de la presse, du milieu universitaire, de l'Administration publique, de la société civile et des organismes de régulation y ont pris part (Voir la liste de présence).

La cérémonie d'ouverture a commencé par le mot de bienvenu du représentant du doyen de la FLASH. Le Secrétaire Principal de la FLASH, qui a remercié très sincèrement l'ensemble des participants pour leur présence. Il a aussi remercié le promoteur du projet 7Up4 CUTS pour avoir porté sa confiance à la FLASH pour diriger cette étude. Il a par ailleurs souligné l'importance de la problématique abordée par l'étude à savoir « vers des régimes efficaces de la concurrence dans les pays d'Afrique de l'Ouest par le renforcement des capacités », qui selon lui, est une des préoccupations actuelles des dirigeants et des populations des pays en développement et notamment le Mali. Il a enfin demandé à chacun en ce qui le concerne individuellement et collectivement de donner le meilleur de soit même afin de relever ce grand défi.

Après le contrôle de présence et l'adoption de l'ordre du jour, le modérateur de la séance (Monsieur Isaïe DOUGNON de la FLASH) a justifié les quelques absences par une erreur de correspondance qui n'avait pas indiqué l'heure de la réunion. Il a invité les participants à suivre attentivement les présentations de Monsieur Lahcen ACHY, Conseiller du projet 7Up4 CUTS au siège et de Monsieur Oumar Idriss BERTHE de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence, qui a pris part au séminaire régional de lancement du projet 7Up4 CUTS à Accra en juin 2008.

I. Présentation du projet 7Up4/CUTS par Monsieur ACHY

➤ Historique et objectifs du projet 7UP

La présentation de monsieur ACHY a porté sur l'historique du projet 7UP, ses objectifs, les pays concernés, la durée du projet et le chronogramme du 7Up4 avant de donner des précisions sur le rôle des membres du GNR.

De sa présentation, il ressort que le CUTS était à l'origine une association de consommateurs qui a abordé beaucoup de questions pertinentes liées à la régulation de la fourniture des biens et services. Par la suite, des bailleurs de fonds ont commencé à financer des projets de recherche sur la concurrence que CUTS initiait et par la suite, CUTS a noué des relations avec divers centres, instituts, et universités dans le cadre de la recherche, du plaidoyer, de la communication, de la formation et de l'information. Le site web de CUTS est : www.cuts-ccier.org.

CUTS a pour objectifs d'évaluer les obstacles qui freinent l'évolution du régime national de la concurrence, de développer les capacités de compréhension des questions de la concurrence afin de montrer les liens existants entre la concurrence et les autres politiques publiques.

Les premières expériences de recherche de CUTS ont commencé en Asie (7Up1 et 2), puis en Afrique Australe et du Sud (7Up3) et actuellement en Afrique de l'Ouest (7Up4). Le 7Up4 concerne 7 pays à savoir le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Togo.

Le projet 7Up4 est prévu pour 24 mois, les séquences d'activités vont de la phase préparatoire (mars-juin 2008) à la phase formation et diffusion (mars 2010). Le processus consistera à produire un document préliminaire du pays qui sera développé par la suite pour tenir compte de la perception des populations sur l'état de la concurrence sur leurs conditions de vie afin de produire un rapport de recherche du pays.

➤ **Rôle des membres du GNR**

Le Groupe National de Référence est une équipe pluridisciplinaire informelle composée de différentes parties ayant un intérêt, expertise ou sensibilité par rapport aux questions de la concurrence et de la protection des consommateurs.

Le groupe a pour mission de piloter et de conseiller les activités du projet, de proposer des questions à étudier, de réagir aux documents produits par le projet.

Le GNR-Mali est constitué d'universitaires, de l'Administration publique, de la société civile (associations de consommateurs), des organismes de régulation et de la presse) avec une équipe restreinte de recherche composée de la FLASH, de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) et de deux associations de consommateurs (ASCOMA et REDECOMA).

Le GNR-Mali doit proposer les thèmes spécifiques au Mali et la nature des produits qui concernent le cas du Mali. Cependant, le CUTS privilégie le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, cueillette, etc.) qui occupe l'essentiel des populations dans les pays concernés.

A l'issue de la présentation de Monsieur ACHY, un certain nombre de questions relatives à la durée du projet, au choix des pays, aux conditions de financement, au cadre de la recherche et au rôle du secteur informel ont été posées, auxquelles des explications ont été données par le conseiller du projet et par d'autres participants. Les participants ont bien apprécié l'initiative du projet et ont affirmé que c'est une grande attente des consommateurs au Mali.

II. Présentation du document préliminaire du Mali (par Oumar I. BERTHE)

Monsieur BERTHE a pris part à la réunion de lancement du projet 7Up4 à Accra au Ghana en juin 2008, où les principales orientations ont été données. A son retour une réunion du GNR a été organisée afin de faire la restitution. Ainsi, le document préliminaire provisoire qui a été présenté à Accra a été amendé et étoffé.

De la présentation de monsieur BERTHE, il ressort en général que la question de la concurrence n'est pas bien structurée et suffisamment prise en compte dans la politique de développement du pays. On note par exemple l'insuffisance et ou le manque des

textes législatifs y afférant, la mauvaise structuration des marchés, l'absence d'un code du consommateur, etc.

Il y a un projet de loi relative à la défense des consommateurs en cours d'élaboration, mais le représentant de l'ASCOMA s'est étonné que les associations de consommateurs ne soient pas impliquées dans ce projet. Un apaisement a été donné dans ce sens comme quoi, le processus est suspendu d'abord en attendant l'adoption prochaine d'un règlement communautaire (UEMOA) en la matière.

Le représentant de l'ASCOMA a aussi soulevé une préoccupation relative à un projet de loi modèle de défense des consommateurs datant de 2003, mais qui n'a pas été pris en compte par les autorités.

Compte tenu de toutes ces contraintes, il y a de multitudes pratiques portant atteinte à l'établissement d'une libre et saine concurrence qui est de nature à porter atteinte aux intérêts des consommateurs.

La question est épineuse au Mali, l'organisation des parties prenantes fait défaut, il y a des associations de consommateur mais peu formées aux questions de la concurrence.

A l'issue de la présentation de Monsieur BERTHE, les participants ont trouvé que le diagnostic est bien posé et que les principaux obstacles évoqués sont réels. Ils se sont proposé d'apporter toutes informations nécessaires (documentations, interviews, propositions, etc.) pour la bonne exécution du projet de recherche. Par ailleurs, le représentant du comité de régulation de l'Eau et de l'Electricité (CREE) a suggéré que les secteurs de l'eau, de l'électricité et des télécommunications soient aussi intégrés dans le champ du travail compte tenu de leur importance actuel dans l'économie (occupation des populations, revenu, santé, etc.). Aussi, les consommateurs à travers l'ASCOMA ont souligné qu'un réseau de plaidoyer pour de développement de la production du riz est en cours de formation afin de favoriser un approvisionnement concurrentiel de ce produit de grande consommation des maliens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée vers 14 heures.

Bamako, le 30 octobre 2008

Le modérateur

Le Rapport

M. Isaïe DOUGNON
FLASH

M. Siaka SANOGO
DNPD

Annexe 1 : Liste de présence

Réunion de lancement des activités (*Bamako, le 30 octobre 2008*)

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	CONTACT TEL.	E-MAIL
1	Siaka SANOGO	DNPD	76 42 56 37	sasiaka@yahoo.fr
2	Moctar TRAORE	CRT	20 23 14 90	moctar@crt.ml
3	Ibrahima KONE	CRT	66 98 65 99	ibrakone@crt.ml
4	Abinou TEME	FLASH	66 78 38 53	abinouteme@yahoo.fr
5	Issa SACKO	FSEG	66 73 83 76	i_sacko@yahoo.fr
6	Oumar TRAORE	REDECOMA	76 41 24 65	oumarreotra@yahoo.fr
7	Oumar Idriss BERTHE	DNCC	66 88 29 37	boumaridriss@yahoo.fr
8	Ibrahima SAVANE	DNCC	76 46 97 57	isavant_07@yahoo.fr
9	Isaïe DOUGNON	FLASH	76 37 25 97	isaiedougnon@yahoo.fr
10	Adama COULIBALY	ORTM	66 72 82 51	
11	Drissa DEMBELE	ORTM	66 08 62 95	
12	Gaoussou TOURE	ORTM	76 48 66 65	
13	Manssa DOUMBIA	ORTM	79 26 19 75	
14	Ibrahima Sidi TRAORE	CREE	66 74 19 14	
15	Mme COULIBALY Salimata DIARRA	ASCOMA	79 42 22 75	ascoma70@yahoo.fr